



CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE PETR PAYS VALLEE DU LOIR

Un enjeu pour l'avenir !

Sous l'impulsion du PETR Pays Vallée du Loir, une réflexion est menée pour l'élaboration d'une Charte Forestière sur votre territoire. Changement et adaptation de la forêt au contexte climatique, engouement pour le matériau bois (construction, énergie) la forêt et les produits bois sont au cœur du débat public. Que ce soit pour vous aider à valoriser votre patrimoine forestier ou simplement profiter de ces espaces remarquables, votre voix compte dans l'élaboration de notre projet. Pour nous contacter, vous renseigner, consultez notre site internet, rubrique charte forestière.



Pour toute information sur la démarche en cours n'hésitez pas à consulter

la page dédiée : <https://pays-valleeduloir.fr/actions-missions/energie-et-environnement/charte-forestiere/>

QUELQUES INFORMATIONS

- **40 610 Ha :**
LES BOIS ET FORETS
REPRESENTENT 22% DU
TERRITOIRE

- **67% :**
LE TAUX DE COUVERTURE
BOISÉE FEUILLUE

- **102 :**
LE NOMBRE
D'ENTREPRISES
IDENTIFIEES SUR LE
TERRITOIRE

• ENJEUX :

ENVIRONNEMENTAUX :

- ADAPTATION CLIMAT
- DEFENSE INCENDIE
- EQUILIBRE SYLVOCYNETIQUE

ECONOMIQUE :

- EMPLOI LOCAL
- CIRCUITS COURTS (PREMIERE TRANSFORMATION, CHAUFFERIES BOIS ETC...)
- RESOLUTION DU MORCELLEMENT

SOCIAUX :

- PAYSAGE, ACCEPTATION DE LA FONCTION ECONOMIQUE DE LA FORET

LOIR LUCE BERCE

Aux confins de la Touraine, dans un territoire rural et agricole, la forêt prend place le plus souvent sous forme de petite, voire micro-propriété. L'arbre, le bocage et plus largement la forêt ont une place toute acquise au service de la population et de l'environnement. Le renouvellement des essences déperissantes, leur adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, le développement d'une filière bois locale, la gestion du risque incendie sont des enjeux au cœur de la réflexion de cette charte pour une forêt diversifiée, résiliente et productive.

En complément de la forêt domaniale de Bercé, la forêt privée sur le territoire de Loir-Lucé-Bercé est au centre de la réflexion de vos élus pour une forêt mobilisée et mobilisable pour le territoire et ses habitants.

La charte forestière de territoire, conduite par le PETR Pays Vallée du Loir vous permet de devenir acteur de la démarche pour répondre aux enjeux de demain, au plus près de chez vous.

QUELQUES INFORMATIONS

- **11 600 Ha :**
LES BOIS ET FORETS REPRESENTENT 14% DU TERRITOIRE
- **1 TERRITOIRE TRES MORCELE**

- **90% :**
LA PART DE PROPRIETAIRES DETENANT MOINS DE 1 HA

- **1,77 M² :**
LA TAILLE DE LA PLUS PETITE PARCELLE DU TERRITOIRE

Espaces forestiers - Loir-Lucé-Bercé

